La dislocation à gauche avec reprise anaphorique en français parlé
Etude prosodique

Mathieu Avanzi

mathieu.avanzi@unine.ch

Universités de Neuchâtel & de Paris Ouest Nanterre (Modyco)

Abstract:
Many works have been done concerning prosodic properties of left-dislocation in spoken French. The hypothesis commonly shared is that the dislocated element always constitutes an *intonational phrase*, marked on its right edge by an obligatory prosodic boundary, due to its syntactic and pragmatic status (it is an adjunct with a topical value). In this paper, I argue that it is not always the case in spontaneous French. I finally present some arguments that can be considered as evidences that certain French clitics should be analyzed as agreement markers.

1. Avant-propos

1.1. Délimitation de l'objet

Cette étude prend pour objet des constructions étudiées sous différentes appellations dans la littérature, et que nous dénommerons ici, sans en faire un enjeu théorique, *dislocations à gauche avec reprise anaphorique*. Nous désignerons par là des énoncés dans lesquels un complément du verbe est exprimé deux fois, d'abord sous la forme d'un SN plein (*mon père*), puis sous la forme d'un clitique coréférentiel (*il*, *l'*, *lui*):

(1) (a) *mon père*, *il* est cheminot
(b) *mon père*, je *l'*aime bien
(c) *mon père*, je *lui* ai donné ma montre

Si les énoncés sous (2)-(6) correspondent également à cette définition, ils ne seront toutefois pas pris en compte:

(2) (a) à mon père, je lui ai donné ma montre
(b) gentil, mon père l'est
(3) (a) la première année de droit, ils reprennent en octobre [< Coveney]
(b) les deux filles, ils sont avec la grand-mère [< Blasco-Dulbecco]
(4) (a) sortir de temps à autre, ça va
(a')?[?]sortir de temps à autre va
(b) le tabac c'est pas bon
(b')?[?]le tabac est pas bon
(c) les repas de gala, c'est toujours la même chose
(c') [*]les repas de gala, est toujours la même chose
(5) les chaussures, j'ai acheté celles-ci
(6) la glace, j'aime ce dessert

D'une part, parce que cette étude concerne le français spontané, et que dans le français des corpus que j'ai consultés (présentés au §.3 *infra*), les dislocations qui figurent sous (2) –

qu'elles soient de type SPrép., (a); ou SAdj., (b) – sont quasi inexistantes; il en va de même concernant les cas de désaccords en genre et nombre entre SN sujets et clitiques, tels que ceux qui sont donnés sous (3)[1]. D'autre part, dans les énoncés comme (4), la reprise se fait par un pronom de type /c-/, et, dans ces cas-là, il n'est pas toujours évident de savoir si le pronom est coréférentiel avec le syntagme extraposé. En outre, mis à part le fait que de tels pronoms peuvent reprendre n'importe quel type de syntagme (comme des constructions verbales complètes, des infinitives, etc.) et que leur suppression entraîne des agrammaticalités (a')-(c') ou des changements de sens propositionnel (b'), ils donnent à la configuration un statut sémantique particulier (Carlier 1996), qui rend la rend proche d'une pseudo-clivée (Pekarek-Doehler & Muller 2009). Enfin, nous ne prendrons pas en compte les exemples dans lesquels la reprise se fait par un pronom semi-lexical postposé au verbe (5), ainsi que les cas d'anaphores lexicales par hyperonymie (6)[2].

1.2. Structure et objectifs de l'article

L'étude des dislocations a donné lieu à un nombre impressionnant de publications[3], dans des cadres théoriques variés, que ce soit en syntaxe (dans une perspective descriptive, v. Blasco-Dulbecco 1999; dans une perspective variationniste, v. Berrendonner & Béguelin 1997; Coveney 2003; dans une perspective générative, Rizzi 1997); du point de vue de la dynamique informationnelle (Lambrecht 1981; Lacheret & François 2003; Degand & Simon 2005); en psycholinguistique et en acquisition (Dubuisson *et al.* 1983; Heilenman & McDonald 1993; Vion 1992; De Cat 2007); d'un point de vue diachronique (Harris 1978; Pagani-Naudet 2005) ou encore en analyse interactionnelle (Pekarek-Doehler 2001; De Stefani 2007)[4]. Sur le plan prosodique, la majorité des descriptions instrumentales repose sur l'analyse de phrases lues (Rossi 1999; Delais-Roussarie *et al.* 2005), ou si elles portent sur l'analyse d'énoncés non-lus, raisonnent sur des prototypes (Morel 1992; Berrendonner 2007; Mertens 2008).

Dans cet article, je proposerai une description prosodique fine des dislocations à gauche en français parlé «spontané» (*i.e.* non-préparé non-lu), qui soit largement «documentée», *i.e.* qui soit basée sur de larges collections d'exemples. Ceci devrait permettre d'avoir une idée du nombre de formes qui ne correspondent pas au(x) standard(s) décrits par la littérature.

2. Etat de la question

Je ne pourrai pas, faute de place, dresser un état des lieux exhaustif de l'ensemble des propositions portant sur la prosodie des dislocations à gauche. Je me contenterai donc ici de résumer en quelques paragraphes les propositions les plus représentatives et les plus

---

[1] Sur la totalité du corpus fouillé (v. section 3), je n'ai trouvé que 4 double-marquages de SPrép. (et il s'agit de locatifs), aucune dislocation d'adjectif. Quant aux cas de neutralisation de genre et/ou nombre entre SN sujet et clitique de reprise, j'en ai relevé un peu moins d'une dizaine.

[2] Je m'arrête ici dans l'inventaire des structures exclues. Pour un aperçu complet des constructions à détachement, v. Fradin (1990).

[3] Voir déjà Blasco-Dulbecco (1999: 4e de couverture): « Les constructions disloquées relèvent des questions les plus travaillées et les plus soumises à polémique par la littérature linguistique ». Dix ans après, il me semble que cette remarque n'a pas perdu de son actualité.

[4] Pour des synthèses, on consultera Blasco-Dulbecco (1999), et plus récemment la notice encyclopédique de Blanche-Benveniste (2006) ou l'ouvrage de De Cat (2007).

influentes sur le sujet[5]. Je parlerai d'abord du précurseur que fut Bally, pour passer ensuite aux propositions de Rossi, et terminerai par l'exposé de la règle de la frontière prosodique obligatoire, formulée de diverses manières par des auteurs émanant d'horizons variés.

2.1. Ch. Bally, précurseur des idées sur la prosodie du français parlé (1944)

Dans les travaux de Ch. Bally, qui est le premier à avoir écrit sur la prosodie des dislocations en français parlé, les configurations que nous étudions sont traitées comme des «phrases segmentées», assemblages qu'il réécrit AZ (1944: §79 *sqq.*). Dans la phrase segmentée AZ, A est subordonné mélodiquement à Z. Il est assorti d'une mélodie montante, alors que Z est un segment dont la forme du contour peut varier, en fonction de la modalité de l'énoncé, de la façon dont le locuteur entend connoter la fin de sa phrase, etc. Selon Bally, une pause sépare toujours AZ. Cette pause silencieuse, même si elle peut être effacée dans la parole, est toujours présente, car c'est une marque qui est inscrite dans la langue[6].

2.2. M. Rossi, l'intonème de topique *(1999)*

En se basant sur un corpus de phrases lues, Rossi (1999) valide empiriquement, si l'on peut dire, la description de Ch. Bally, qui était basée uniquement sur la perception. L'instrumentation lui permet d'affiner la description. Ainsi, il montre que l'intonème[7] dont est assorti le premier terme des disloqués à gauche (qu'il appelle «topique») a plusieurs propriétés bien spécifiques. Sur le plan phonétique, cet accent est défini par plusieurs traits. Au niveau de la mélodie, le point de F0 de la syllabe finale du constituant disloqué doit être le point culminant dans l'énoncé. Corollairement, il doit atteindre la plage la plus haute de la tessiture du locuteur (aiguë ou suraiguë). Le contour de F0 a également une forme dynamique, montante. Cette modulation mélodique doit aussi être accompagnée d'une augmentation relative de la durée syllabique (environ 5 UP[8]), ce qui peut engendrer la perception d'une pause «subjective» (c'est-à-dire d'un silence qui n'est pas forcément visible sur un spectrogramme, mais perçue comme telle par les sujets parlants) après le segment topical.

2.3. P. Mertens, la règle de la FPO (2008)

Dans les approches contemporaines sur l'intonosyntaxe du français, bon nombre d'auteurs[9] ont mis au jour l'existence d'une régularité que Mertens formule en ces termes:

> Dans "l'année universitaire commence demain", l'accentuation de «année» est facultative: soit on l'accentue, soit on l'intègre au Groupe Intonatif [GI] connexe qui suit. En revanche, dans «*l'année*, elle commence demain», non seulement l'accentuation de «année» est obligatoire, mais la construction exige aussi une frontière majeure après ce GI. Cette *frontière prosodique obligatoire* (FPO) sera

---

[5] Un état des lieux plus développé est disponible dans (Avanzi, à par).

[6] On retrouve ici la différence entre réalisation phonétique et marquage phonologique des frontières prosodiques, sur laquelle on reviendra au §4.3.

[7] Dans la terminologie de Rossi, un *intonème* est une forme prosodique codifiée en langue, à laquelle est attachée une signification stable. Ce terme est synonyme de celui de « contour » chez Delattre (1966) ou de « morphème intonatif » chez Mertens (2008).

[8] Dans le modèle de Rossi, une UP est une unité de perception, dont la valeur est «égale à une fois le seuil de perceptibilité (ou seuil différentiel) du paramètre considéré» (1999: 212).

[9] Voir entre autres: Morel (1992: 31) ; Delais-Roussarie *et al.* (2005: 514) ; Martin (2006a: 84) ; de Cat (2007: 50).

> indiquée par le signe '||'. Comme on verra plus loin, plusieurs constructions présentent une frontière de ce genre à un endroit précis de leur articulation. Le phénomène prosodique de la FPO résulte de la présence d'une frontière sous-jacente dans la construction syntaxique. Les constructions syntaxiques ne sont donc pas neutres vis-à-vis de l'intonation; au contraire, elles sont dotées de propriétés intonatives, qui ne se manifestent pas à l'écrit. (Mertens 2008: 107)

L'idée est qu'en français, les éléments disloqués sont toujours ponctués d'un accent de groupe prosodique effectif, qui leur confère le statut de groupe prosodique de type *syntagme intonatif* (Delais-Roussarie & Post 2008). Pour éviter de tomber dans les écueils terminologiques liés à la dénomination des unités prosodiques de différents rangs pertinents pour le français, on caractérisera cet accent comme une proéminence accentuelle, sans se soucier du statut du groupe qu'elle délimite dans la hiérarchie prosodique.

2.3. Problématique et buts de l'article

La perception des proéminences accentuelles est pluri-paramétrique par essence (t'Hart *et al.* 1991; Lacheret & Beaugendre 1999), et la non-orthogonalité des différents paramètres qui font qu'une syllabe est proéminente est bien connue[10]. Quant à leur identification sur de simples bases auditives, on sait qu'elle demeure hautement problématique: la détection auditive des proéminences, même lorsqu'elle est réalisée par des phonéticiens experts, est loin de donner des résultats fiables, comme l'a encore démontré la récente étude de Poiré (2006). En outre, si la proéminence est par définition un phénomène perceptif, on sait que la perception est largement informée par les connaissances, linguistiques en l'occurrence, de celui qui perçoit (Martin 2006b). Tenant compte de cet état de fait, j'ai utilisé un outil de détection semi-automatique des proéminences accentuelles (outil dont la robustesse a été démontrée par ailleurs, v. Avanzi *et al.* 2007 et Simon *et al.* 2008), en vue de vérifier cette hypothèse, communément admise, selon laquelle, pour mémoire, le syntagme antéposé dans les structures disloquées à gauche est prosodiquement mis en exergue dans un groupe prosodique périphérique. Je présente, dans la section suivante, les données sur lesquelles j'ai travaillé. Et dans la dernière partie de cet article, je discute les résultats de l'analyse en essayant d'expliquer pourquoi certaines dislocations ne présentent pas l'accent attendu là où le prédit la règle de la FPO.

3. Présentation du corpus et des outils de traitement semi-automatique

3.1. Corpus fouillés

Pour cette étude, j'ai fouillé plusieurs corpus, dont certains ont été dépouillés en intégralité. Tel est le cas du CFPP2000 (Branca *et al*. 2009, 17 heures de parole), d'une sous-partie du corpus PFC (Durand *et al.* 2002), plus précisément les départements 91 et 92 (5 heures de parole)[11], et du corpus UNINE, constitué par des étudiants de l'université de Neuchâtel sous la direction de (Avanzi & Béguelin 2008/2009, 14 heures de français parlé en Suisse romande). D'autres énoncés ont été recueillis dans des corpus que nous n'avons pas fouillés systématiquement, à l'instar du CRFP, élaboré par l'équipe DELIC (2004), du reste de PFC, ainsi que des corpus issus de la base de données GRE, constitué par Savelli à l'Université de Grenoble 3.

---

[10] Il suffit de voir la diversité des paramètres acoustiques étudiés par Rossi pour s'en convaincre.
[11] Avanzi (à par.).

3.2. Détail du nombre d'occurrences

La description des SN disloqués que nous proposons dans la section suivante repose sur l'analyse de 358 SN disloqués, qui se répartissent en trois types syntaxiques:

Type	Squelette morphosyntaxique	Exemple	Nb. occ.
Type I	**(SN) (ProSjt V)**	***mon père*, il est cheminot**	**247**
Type II	**(SN) (ProO$_{[-Prép]}$ V)**	***mon père*, on l'a embauché**	**64**
Type III	**(SN) (ProO$_{[+Prép]}$ V)**	***mon père*, il lui a acheté**	**47**

Tableau. Types et nombre des dislocations à gauche avec reprise anaphorique inventoriés

Ces trois types se distinguent selon la fonction du clitique de reprise: sujet pour le type I, objet [- prép.] pour le type II, objet [+ prép.] pour le type III.

3.3. Alignement, stylisation et détection de proéminences

3.3.1. Les outils

Dans Praat (Boersma & Weenick 2009), nous avons procédé, pour chaque énoncé présentant une dislocation à gauche, à un alignement en phonèmes, syllabes et mots graphiques à l'aide du script d'annotation semi-automatique Easyalign (Goldman 2008). Après correction manuelle des alignements, une stylisation du signal a été faite avec le script Prosogramme (Mertens 2004). L'étape suivante consistait à mettre au jour les articulations prosodiques effectives internes aux énoncés analysés, en d'autres termes, repérer les proéminences accentuelles qui scandent les énoncés à l'étude. Pour cela, j'ai eu recours à un autre script. Ce dernier, nommé Prosoprom (Simon *et al.* 2008), prend en entrée les fichiers d'alignement stylisés via le Prosogramme. Il calcule, pour chacun des noyaux syllabiques stylisés, deux mesures acoustiques: la hauteur du segment de F0, et la durée de la syllabe. Ces premiers paramètres acoustiques sont alors «relativisés», c'est-à-dire recalculés par rapport au contexte syllabique immédiat (en l'occurrence, relativement aux deux syllabes précédentes et à la syllabe suivante), pour obtenir des durées relatives (en pourcentage) et des valeurs de différence de F0 relatives (en demi-tons). L'algorithme prend également en compte la présence éventuelle d'une pause directement subséquente, et mesure la hauteur de la pente du contour vocalique s'il est de forme montante.

3.3.2. Seuils retenus pour la détection des proéminences

Les valeurs des seuils, qui permettent de savoir automatiquement si une syllabe est proéminente ou non, ont été fixées à la suite d'une étude dichotomique comparant systématiquement les résultats de la détection automatique avec un corpus de référence annoté par deux experts[12]. Pour le travail qui est présenté ici, les seuils calculés par Simon *et al.* (2008) ont été abaissés de 25%[13], ce qui donne au final:

[12] Le corpus sur lequel cet entraînement a été réalisé est d'une durée totale de 80 minutes. Il comprend différents genres de français parlé (lecture, récits de vie, interviews radiophoniques, discours politiques, conférences universitaires, journaux parlés et prescriptions d'itinéraires), de France métropolitaine, de Belgique francophone et de Suisse romande. Les résultats de cette étude ont révélé que l'outil est relativement robuste, puisque le taux

- Hauteur syllabique = 1.6 (en demi-tons)
- Montée intra-syllabique = 2.8 (en demi-tons)
- Durée syllabique = 1.6 (sans unité)
- Pause silencieuse après = 0.1 (en millisecondes)

J'ai considéré qu'il suffisait qu'un des quatre seuils soit activé pour que la syllabe soit considérée comme proéminente. Ainsi, si l'écart de hauteur entre la syllabe finale du membre disloqué et les syllabes immédiatement environnantes était supérieure ou égale à 1.6 demi-tons, ou que la durée de la syllabe était deux fois supérieure ou égale à la moyenne des syllabes environnantes (1.6), ou qu'elle était suivie d'une pause, si courte soit-elle, et/ou actualisée par un contour montant de 2.8 demi-tons au minimum, la syllabe est étiquetée proéminente.

3.3.3. Illustrations

La fig. 1 ci-dessous, représentation d'un Prosogramme enrichi[14], est un exemple de dislocation accentuée: en plus de la présence d'une pause silencieuse après le SN extraposé (*la Procure*), tous les seuils sont dépassés: 4.0 dt de hauteur relative, 2.3 pour la durée, 6.6 dt de montée.

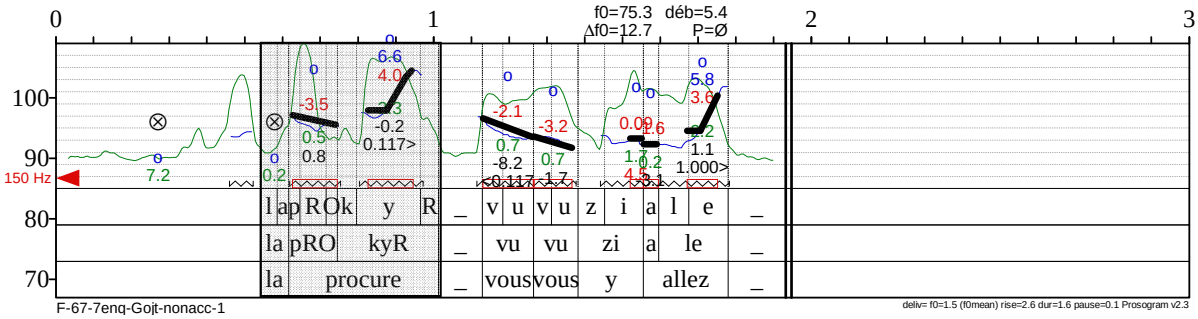

Fig. 1. Prosogramme enrichi de l'énoncé: «La Procure vous vous y allez» [CFPP2000]

---

d'agrément entre la machine et le codage manuel était d'environ 84% (le taux de variation entre deux codeurs ayant été évalué à 89,7% par Simon *et al.*, 2008).

[13] Dans une précédente étude portant sur la dislocation à gauche en français parisien (Avanzi, à par.), j'explicite le but de cette manœuvre, qui vise à ne capter les syllabes qui manifestent uniquement des variations prosodiques faibles, voire nulles, sur le plan perceptif.

[14] Sur la bordure droite de la figure sont données les valeurs de hauteur (en Hz). Le trait noir épais représente la f0 stylisée, le trait plus fin qu'elle recouvre est la f0 brute (les lignes en pointillé à l'horizontale sont éloignées de 2 dt chacune). Au-dessus, les ondulations représentent l'intensité, les parties encadrées sur la bordure inférieure. Les trois couches de segmentations issues de l'alignement automatiques sont transcrites en alphabet SAMPA pour les deux premières (phonèmes et syllabes), en alphabet standard pour la troisième. La durée des segments étiquetés peut être récupérée grâce aux gradations de la bordure supérieure (un intervalle = 10 ms). Les valeurs des paramètres calculés automatiquement sont données au-dessus de chaque syllabe. De haut en bas sont données: la valeur de montée (en bleu), la valeur de hauteur relative (en rouge), la valeur de durée relative (en vert). La durée de la pause adjacente est en sec., par le dernier chiffre sous la syllabe (avec trois décimales).

Quant à la fig. 2 ci-dessous, elle donne un exemple de SN extraposé non-accentué:

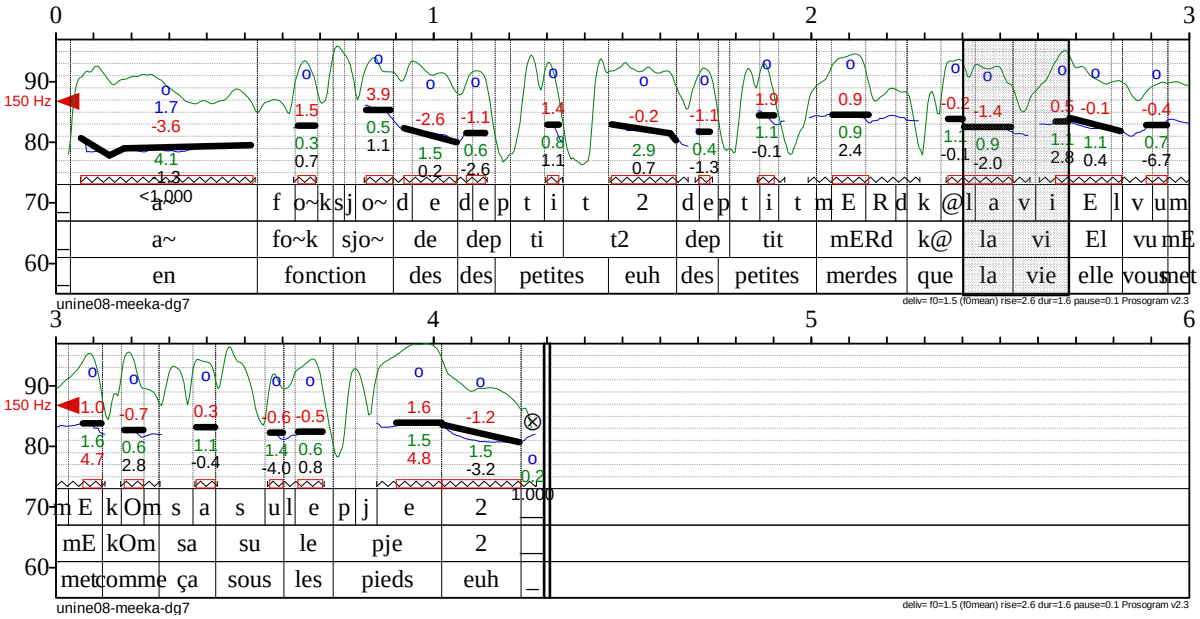

Fig. 2. Prosogramme enrichi de l'énoncé: «en fonction des des petites euh des petites merdes que la vie elle vous met comme ça sous les pieds euh» [UNINE]

On voit sur ce second tracé que la syllabe finale du membre extraposé (*la vie*) ne se détache pas de son entourage immédiat, d'un point de vue phonétique: aucune pause ne la suit, et on ne perçoit pas de montée mélodique sur ce segment. Quant aux seuils de hauteur et de durée, ils sont loin d'être atteints: l'écart de hauteur est de 0.5 dt, et l'écart relatif de durée est de 1.1.

4. Analyse du corpus

4.1. Résultats sur la totalité du corpus

De la détection automatique, validée perceptivement[15], il ressort au final que si 79% des dislocations collectées (283 occurrences) contiennent une proéminence à l'articulation des deux segments qui les composent (pour un exemple, voir la fig. 1 *supra*), dans 21% de cas (75 occurrences), le logiciel ne détecte pas d'accent à la fin du syntagme disloqué (en guise d'illustration, voir la fig. 2 *supra*).

4.2. Les raisons de la non-accentuation des SN extraposés

Ce phénomène de non-accentuation, qui remet en question le principe de congruence entre structure syntaxique et informationnelle d'un côté et structure prosodique de l'autre, mérite explication. Plusieurs pistes sont exploitables. On essayera de voir si l'alternance +/- proéminence accentuelle est liée à la fonction qu'occupe ce SN dans la phrase (§4.2.1.), au type de reprise (§4.2.2.), à l'enchâssement de la structure disloquée dans une construction de rang supérieur (§4.2.3.) ou au statut sémantique du SN extraposé (§4.2.4.).

[15] Pour les cas où le logiciel ne détectait pas de variation mélodique ou de variation de durée, l'auteur a validé perceptivement l'absence de proéminence.

4.2.1. La non-accentuation est-elle déterminée par la fonction syntaxique du SN?

Les sujets, du fait qu'ils occupent une position canonique dans la phrase, sont-ils plus exposés à perdre leur accent que les objets, qui eux sont déplacés de leur site préférentiel, après le verbe? Bien que le nombre de SN sujets et de SN objets ne soient pas les mêmes, on peut quand même tirer de l'observation de la fig. 3 que l'un comme l'autre type est enclin à la non-accentuation:

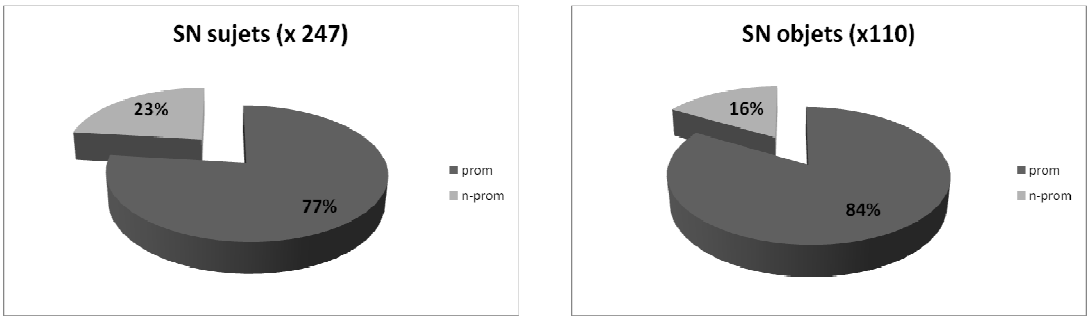

Fig. 3. Répartition des SN ponctués d'une proéminence ou non, selon leur fonction (sujet vs objet)

16% des SN objets (18 occ.) de la totalité des SN objets (110 occ.) sont non-accentués, contre 23% (57 occ.) des SN sujets sur la totalité (247 occ.).

4.2.2. La non-accentuation est-elle liée au type de reprise du SN?

Y a-t-il une différence entre les types II et III, *i.e.* entre les SN objets repris par un pronom personnel [-prép.] et ceux repris par un pronom personnel [+ prép.]? La question permet de questionner au passage le problème du marquage prosodique des relations micro- et macro-syntaxiques. L'idée est que lorsque le SN extraposé est repris par un clitique [- prép.], il entretient une relation micro-syntaxique de liage avec la construction qui suit, alors que dans le cas où il est repris par un clitique [+ prép.], il entretient une relation macro-syntaxique de pointage[16]. Le croisement des variables [+/- prom] et [+/- prép.] donne les résultats suivants:

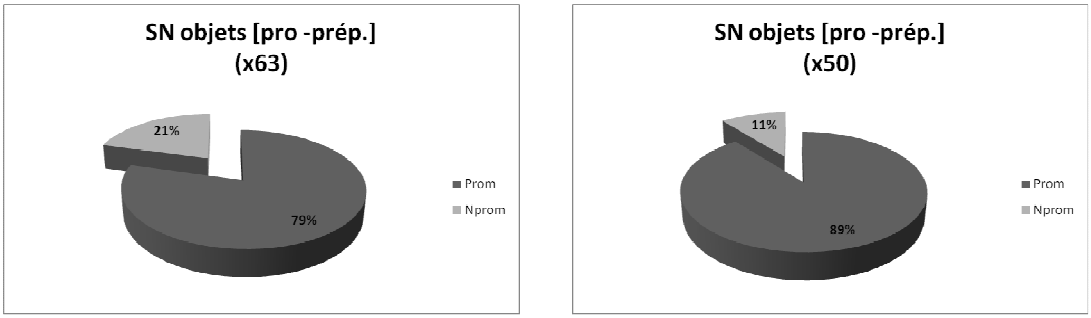

Fig. 4. Répartition des SN objets ponctués d'une proéminence ou non, selon leur type

[16] Dans la réalité, l'analyse n'est pas si tranchée, les objets de type II pouvant être également décrits comme des périodes binaires de rang macro-syntaxique. , cependant ce point est l'objet d'une autre étude et ne sera pas traité plus avant ici, et renvoie pour les détails de la démonstration à Berrendonner & Béguelin (1997).

Là non plus, malgré le déséquilibre de nombre entre les deux classes, il n'est pas possible de dire que l'absence d'accent est liée au statut syntaxique du SN extraposé. 21% (13 occ.) de la totalité des SN objets de type II (63 occ.) sont accentués, contre 11% (5 occ.) des SN objets de type III (47 occ.)[17].

4.2.3. La non-accentuation est liée à l'enchâssement du SN

La place du SN dans la hiérarchie syntaxique de la phrase pourrait également jouer un rôle, j'ai donc distingué les SN enchâssés des SN non-enchâssés dans une subordonnée. J'ai donc distingué les SN enchâssés des SN non-enchâssés dans une subordonnée.

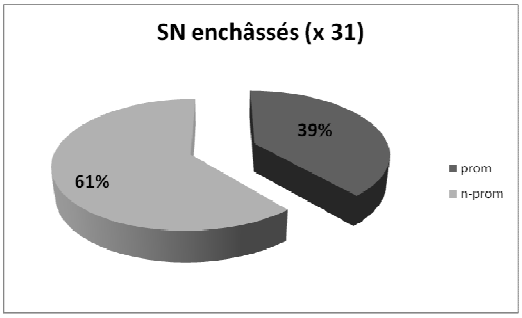

Fig. 5. Répartition des SN enchâssés, ponctués d'une proéminence ou non

La fig. 5 montre que sur 31 SN enchâssés (28 sujets + 3 objets de type II), 14 (39%) sont assortis d'une proéminence. On peut donc conclure que l'enchâssement n'entraîne donc pas *de facto* la non-accentuation des SN disloqués.

4.2.4. La non-accentuation est liée au sémantisme du SN

Une autre raison pourrait être invoquée pour expliquer la non-accentuation des SN disloqués en français parlé. Ainsi, on pourrait voir si les SN indéfinis, réputés «inaptes à jouer le rôle de topique» (Berrendonner 2007: 87) du fait de leur sémantisme, ne sont jamais accentués. Sur le nombre total de SN indéfinis que contient notre corpus (17 occ.), un peu plus de la moitié sont accentués (10 occ.).

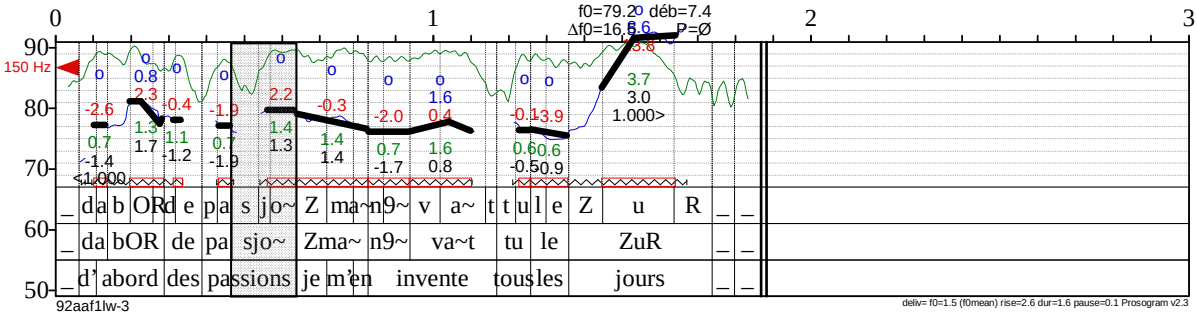

Fig. 6. Prosogramme enrichi de l'énoncé: «d'abord des passions *je m'en invente tous les jours» [PFC]*

[17] V. aussi Astésano *et al.* (2008), qui montrent à travers l'analyse de phrases lues, en se basant sur des tests statistiques, qu'il n'y a pas de différence prosodique entre les types II et III (les paramètres étudiés sont la hauteur, la durée et la pause). De telles observations remettent en cause l'idée qu'un marquage prosodique spécifique serait associé à des types syntaxiques distincts (hypothèse émise par Blasco-Dulbecco 1997: 18, citée par Grobet & Simon 2009: 294).

La fig. 6 ci-dessus montre un exemple de SN disloqué indéfini assorti d'une proéminence finale par la hauteur (2.2. dt). Pour un exemple de SN indéfini non accentué, on se reportera à la fig. 8 *infra*.

4.2.5. Bilan

Au terme de cette revue des causes potentielles de non-accentuation, il semble qu'aucune ne soit à elle seule satisfaisante[18]. L'unique explication qui me paraisse tenir la route, est, en définitive, à chercher dans les contraintes pesant sur la structure prosodique elle-même. Tous les spécialistes de l'intonation du français le savent: la réalisation d'un accent ou non dépend de facteurs divers, en particulier de facteurs phonologiques (contraintes eurythmiques, de débit, évitement de clashes accentuels, etc.). À cela s'ajoute le fait qu'il est inutile, pour un sujet parlant, d'activer tous les traits à disposition (syntaxiques, sémantiques/pragmatiques, etc.) pour marquer les frontières discursives d'un énoncé donné. Dans cette optique, la réalisation ou non d'une frontière prosodique doit être considérée comme le résultat d'un calcul complexe, visant à optimiser les coûts de production pour aboutir à un rendement communicatif optimal (sur ce point, voir le *principe de pertinence* de Sperber & Wilson 1989, et celui d'*effort code* de Gussenhoven 2002)[19].

4.3. L'absence de frontière est-elle un phénomène phonétique ou phonologique?

Avant de conclure, je voudrais discuter de la nature de cette neutralisation de frontière. Est-ce un phénomène de surface – donc un effacement de nature phonétique, ou une absence phonologique – en structure profonde? Peu d'arguments sont à ma disposition pour en décider. Outre le critère «numérique», qui montre bien que l'absence de frontière n'est pas un accident de performance (pour mémoire, sur 358 SN étudiés, 1 sur 5 n'est pas assorti de l'accent attendu), on peut discuter de trois autres faits. Le premier concerne l'existence d'enchaînements consonantiques, le deuxième le marquage des autres frontières dans la phrase, et le dernier est relatif au fonctionnement des sujets lourds (SN non repris par un pronom).

4.3.1. Dans la Théorie Prosodique (Selkirk 1984; Nespor & Vogel 1986), les regroupements de différents rangs qui s'agencent dans la hiérarchie prosodique sont envisagés comme autant de domaines à l'intérieur desquels opèrent certains phénomènes phonologiques, comme le *downstep* ou la liaison. En français, certains auteurs ont montré qu'au-delà du syntagme intonatif (*intonational phrase*), qui est le statut assigné aux syntagmes adjoints tels que ceux que nous étudions, les enchaînements et liaisons facultatives étaient bloqués (Post 2000; Delais-Roussarie 2008). Je n'ai pas fait de comptage, mais j'observe que dans mon corpus des cas de re-syllabation entre le SN disloqué et la clause matrice sont attestés:

[18] D'autres hypothèses possibles pour expliquer la non-accentuation sont étudiées dans Avanzi (à par.).
[19] V. pour plus de détails Avanzi (à par.).

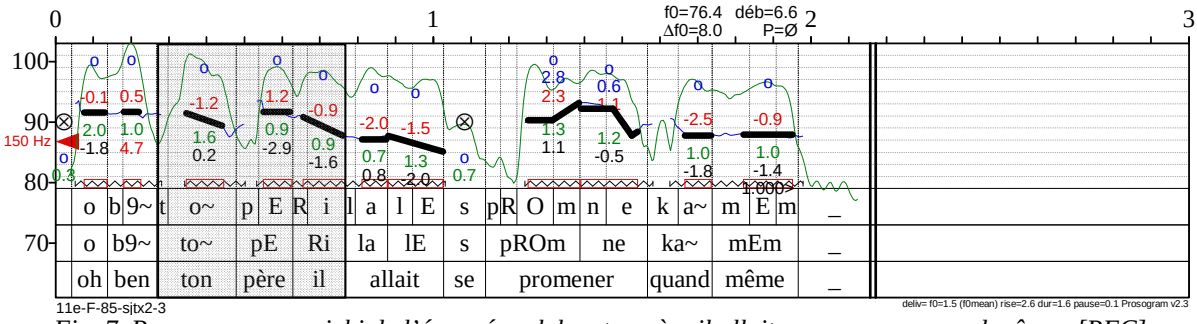

Fig. 7. Prosogramme enrichi de l'énoncé: «oh ben ton père il allait se promener quand même» [PFC]

Sur la fig. 7, on peut voir que dans la zone mise en valeur, le creux d'intensité se situe entre [ɛ] et [ʀ]. Cela montre qu'il y a eu re-syllabation de la suite, donc un enchaînement entre *père* et *il*. Si le membre disloqué avait été prononcé sans enchaînement, le creux d'intensité aurait été situé après le [ʀ].

Partant, soit on renonce à considérer les frontières du syntagme intonatif comme bloquant les enchaînements, soit on révise l'idée que les constituants que nous décrivons sont des adjoints sur le plan syntaxique, et qu'ils n'ont pas le statut de syntagme intonatif (corrélativement, cela irait dans le sens de l'hypothèse selon laquelle les clitiques sont des affixes flexionnels en français, *i.e.* qu'ils n'occupent pas la place de sujet ou d'objet dans la représentation arborescente (v. entre autres, Jaeggli 1982; Roberge 1990; Creissels 1995; Berger 2003; Berrendonner 2007; pour une discussion, cf. De Cat 2007: 9-34).

4.3.2. On pourrait penser que la non-réalisation de la frontière droite des SN est en fait due à un phénomène de désaccentuation plus général, propre à certains locuteurs qui ont tendance à ne réaliser aucune des frontières majeures de leur énoncé. Ce serait par exemple le cas pour le locuteur provençal qui a prononcé l'énoncé ci-dessous (fig. 8), dans lequel les frontières ne sont pas marquées (sauf la dernière), suite à une compression de registre et un débit rapide:

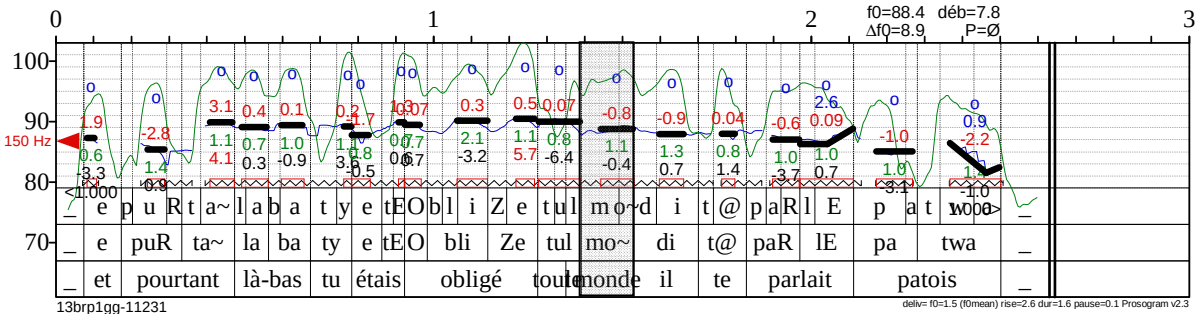

Fig. 8. Prosogramme enrichi de l'énoncé:
«et pourtant là-bas tu étais obligé tout le monde *il te parlait patois» [PFC]*

Cette observation n'est pas cependant généralisable. Car les locuteurs qui ne réalisent pas la frontière droite du SN disloqué ne neutralisent pas *de facto* les frontières des autres constituants majeurs de leur énoncé:

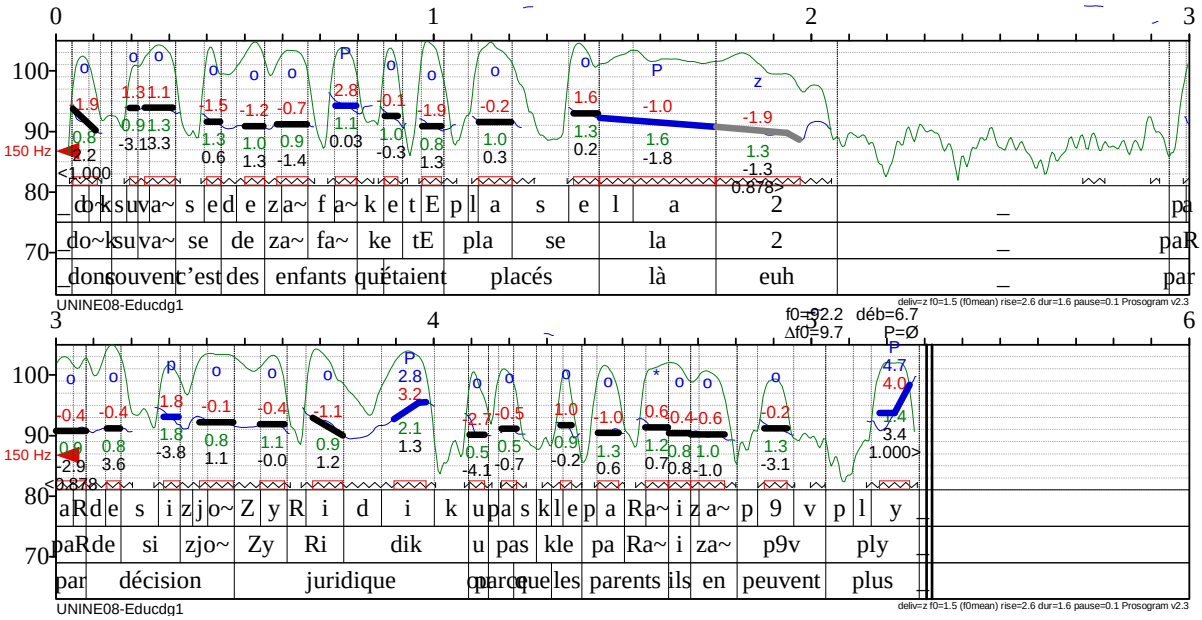

Fig. 9. Prosogramme enrichi de l'énoncé: «donc souvent c'est des enfants/ qu'étaient placés/ là euh – par décision juridique/ ou parce que les parents ils en peuvent plus/» [UNINE]

Dans la séquence de la fig. 9, les frontières majeures sont presque toutes marquées, et détectées proéminentes par Prosoprom (sur le tracé, les bornes prosodiques identifiées sont en bleu; elles sont suivies d'un slash dans la transcription en légende). La syllabe terminale du SN disloqué n'est quant à elle pas proéminente.

4.3.3. Enfin, l'idée que cette absence de frontière est bien un phénomène phonologique, et non de nature réalisationnelle, est confirmée par l'étude du redoublement du sujet. Dans une étude soumise (Avanzi *et al.*, soumis), j'ai montré que l'alternance +/- prom affectait également les sujets non doublés d'un pronom, et qu'un même sujet parlant pouvait accentuer un SN lourd (= non repris par un clitique) sans forcément accentuer un SN double-marqué:

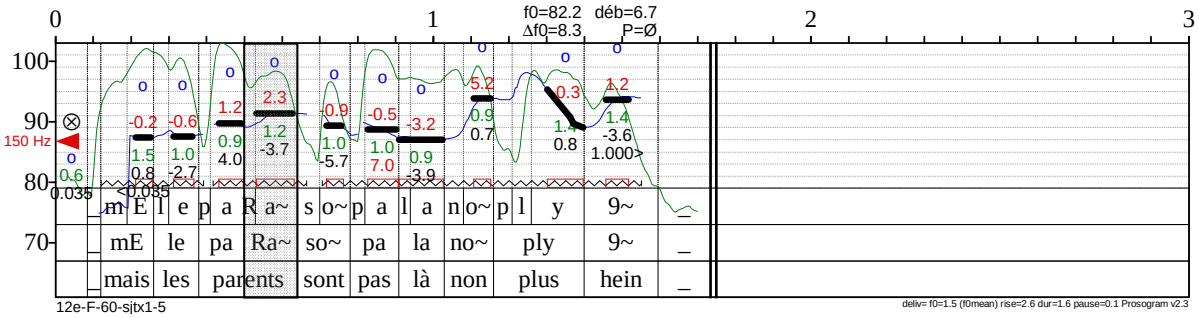

Fig. 10. Prosogramme enrichi de l'énoncé: «mais les parents sont pas là non plus hein» [CFPP2000]

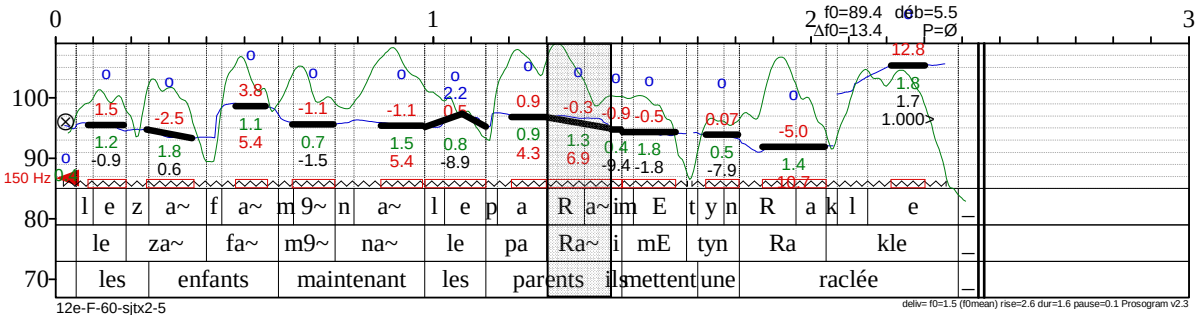

Fig. 11. Prosogramme enrichi de l'énoncé:
«les enfants maintenant les parents ils mettent une raclée» [CFPP2000]

Les énoncés des fig. 10 et 11 ont été prononcés par la même locutrice parisienne. Dans le premier, le SN *les parents* est accentué (2.3 dt pour la hauteur relative), alors que dans le second il ne l'est pas (hauteur: -0.9 dt; durée: 1.3). Au plan syntaxique, on aurait prédit l'inverse, puisque le premier SN n'est pas double-marqué, alors que le second l'est. Le fait que cette alternance prosodique soit possible pour les deux formes de sujet (simple *vs* double) va dans le sens que dans certains cas, les clitiques du français n'occupent pas toujours une position argumentale, mais endossent bel et bien le rôle de flexifs.

5. Conclusion

Cette étude sur la prosodie des SN disloqués avec reprise anaphorique a permis de tester une hypothèse intonosyntaxique largement répandue dans la communauté des spécialistes sur la prosodie du français, et d'apporter des éléments en vue de la falsifier. La discussion finale sur la nature de l'absence d'accent a permis de présenter de nouveaux arguments en faveur de l'hypothèse selon laquelle les clitiques sont des affixes flexionnels, les SN repris par un pronom ayant un comportement prosodique similaire à celui des sujets dits lourds. En ce qu'elle constitue une description à la fois «instrumentale» et «chiffrée» du phénomène, la démonstration ainsi faite aura permis de vérifier empiriquement un fait qui n'était resté jusqu'à l'heure actuelle qu'intuitif dans la littérature (Caroll 1982; Fradin 1990). Ce travail doit être encore prolongé sur plusieurs points. Un typage des différents degrés de force des proéminences détectés s'avère nécessaire pour mieux saisir les différences entre les trois types de SN identifiés dans cette étude. En outre, il conviendrait de mener la même analyse sur des SN repris par un morphème de type /c-/, sur les SN non repris, entre autres circonstants cadratifs, de sorte à aboutir à une description unifiée de la périphérie gauche en français.

Remerciements

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche intitulé «la structure interne des périodes» (subside 100012-113726/1), financé par le FNS et hébergé à l'Université de Neuchâtel. Il entre également dans le cadre des activités scientifiques de l'ANR Rhapsodie (ANR-07-CORP-030-01).

Références

Astésano, C., Espesser, R. & N. Rossi-Gensane (2008). Quelques cas particuliers de détachement à gauche – ou la prosodie à l'aide de la syntaxe. *Actes des 27èmes journées d'étude sur la parole (JEP 08)*, Avignon, 8-13 juin 2008, non paginé.

Avanzi, M., Goldman, J.-P., Lacheret-Dujour, A. Simon, A.-C. & A. Auchlin (2007). Méthodologie et algorithmes pour la détection automatique des syllabes proéminentes dans les corpus de français parlé.

Cahiers of French Language Studies, 13:2, pp. 2-30.
Avanzi. M. (à par.). La dislocation à gauche en français parlé. Etude instrumentale. *Le français moderne*, 2011:2.
Avanzi. M., Gendrot, C. & A. Lacheret-Dujour (soumis). Is there a prosodic difference between left-dislocated and heavy subjects? Evidence from spontaneous French, *Speech Prosody 2010*.
Avanzi. M. (en cours). *Description prosodique de constructions périphériques, paratactiques et clivées en français parlé*. Thèse de doctorat, Universités de Neuchâtel & de Paris Ouest Nanterre.
Bally, C. (1944²). *Linguistique générale et Linguistique française*. Berne, Francke.
Berrendonner, A. (2007). Dislocation et conjugaison en français. *Cahiers de praxématique*, 28, pp. 85-110.
Berrendonner, A. & M.-J. Béguelin (1997). Left Dislocation in French: varieties, use and norms. J. Cheshire & D. Stein (eds), T*aming the Vernacular: from dialect to written standard language*, London & New York, Longman, pp. 200-217.
Blanche-Benveniste, Cl. (2006). Détachement constructions. Brown, K. (ed.). *2nd Encyclopedia of Language and Linguistics*. Elsevier, vol. 3, pp. 477-485.
Blasco-Dulbecco, M. (1997). Pour une approche syntaxique des dislocations, *Journal of French Language studies*, 7, pp. 1-21.
Blasco-Dulbecco. M. (1999). *Les dislocations en français contemporain*. *Etude syntaxique*. Paris, Champion.
Boersma, P. & Weenink, D. (2009). *Praat: doing phonetics by computer (Version 5.1)*. www.praat.org.
Branca-Rosoff, S. *et al.* (2009). *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000).* http://ed268.univ-paris3.fr/CFPP2000/
Carlier, A. (1996). 'Les gosses ça se lève tôt le matin': l'interprétation générique du syntagme nominal disloqué au moyen de ce ou ça. *Journal of French Language Studies*, 6, pp. 133-162.
Caroll, S. (1982). Redoublement et dislocation en français populaire. Lefebvre, C. (ed), *La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle, tome 1*, Office de la langue française, Québec, pp. 291-357.
Coveney, A. (2003). Le redoublement du sujet en français parlé. Une approche variationniste. Hansen, A.B. & M.-B. Mosegaard-Hansen (eds), *Structures linguistiques et interactionnelles dans le français parlé*. Copenhague, Museum Tusculanum Press, pp. 110-143.
Creissels, D. (1995). *Eléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.
De Cat, C. (2007). *French Dislocation. Interpretation, Syntax, Acquisition*, Oxford, University Press.
Degand, L. & A.C. Simon (2005). 'My brother, he drives like crazy'. Contextual salience, linguistic marking and discourse organization in spoken French. Stede, M. *et al*. (eds), *Salience in Discourse: Multidisciplinary Approaches to Discourse 2005*, Stichting Neerlandistiek VU Amsterdam & Nordus Publikationen Münster, non paginé.
Delais-Roussarie E. (2008). Structure prosodique et prosodie incidente, *Verbum* (sous presse).
Delais-Roussarie, E., Doetjes, J. & P. Sleeman (2004). Dislocation. Corblin, F. & H. de Swart (eds.), *Handbook of French Semantic*, Stanford, pp. 501-528.
Delais-Roussarie E. & B. Post (2008). Unités prosodiques et grammaire de l'intonation: vers une nouvelle approche, *Actes des Journées d'étude sur la Parole JEP-TALN 08*, Avignon, Juin 2008.
Delattre, P. (1966). Les dix intonations de base du français. *The French Review*. 40:1, pp. 1-14.
DELIC (2004). Présentation du Corpus de Référence du Français Parlé. *Recherches sur le français parlé*, 18, pp. 11-42.
De Stefani, E. (2007). La dislocation à gauche rythmée comme dispositif de clôture séquentielle. *Tranel*, 47, pp. 137-156.
Dubuisson, C. Emirkanian, L. & L. Lemay (1983). La dislocation, la topicalisation et la non-reprise du sujet sont-elles des critères de maturation syntaxique? *Recherches linguistiques*, 1:2/3, pp. 23-33.
Durand, J., Laks, B. & Lyche, Ch. (2002). La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure. Pusch, C. & W. Raible (eds.) *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*. Tübingen, Gunter Narr Verlag, 93-106.
Fradin, B. (1990). Approche des constructions à détachement. Inventaire. *Revue Romane*, 25:1, pp. 3-34.
Goldman, J.-P. (2008). EasyAlign: a semi-automatic phonetic alignment tool under Praat, http://latlcui.unige.ch/phonetique.
Grobet, A. & A.C. Simon (2009). Constructions à détachement à gauche. Les fonctions de la prosodie. Apothéloz, D, Combettes, B. & F. Neveu (eds). *Les linguistiques du détachement*. Bern, Peter Lang, pp. 289-303.
Gussenhoven, C. (2002). Intonation and Interpretation. *Proceedings of Speech Prosody'02*, Aix-en-Provence, April 11-13, pp. 47-57.
Harris, M.B. (1978). *The evolution of French syntax*. Longman, London.

Heilenman, L.K. & McDonald, J.L. (1993). The processing of dislocated sequences by native speakers of French, *Journal of French Language Studies*, 3, pp. 165-90.
Jaeggli, O. (1982). *Topics in Romance Syntax*. Foris, Dordrecht
Jun S.A. & Fougeron C. (2002). The Realizations of the Accentual Phrase in French Intonation. *Probus*, 14, 147-172.
t'Hart, J. Collier, R. & A. Cohen (1991). *A Perceptual Study of Intonation. An Experimental-Phonetic Approach to Speech Melody*, Cambridge, University Press.
Lacheret-Dujour, A. & F. Beaugendre (1999). *La prosodie du français*, Paris, CNRS.
Lacheret-Dujour, A. & J. François (2004). De la notion de détachement topical à celle de constituant thématique extrapropositionnel. *Cahiers de praxématique*, 40, pp. 167-198.
Lambrecht, K. (1981). *Topic, antitopic, and verb agreement in non-standard French*, Amsterdam, John Benjamins.
Martin, Ph. (2006a). Intonation du français: parole spontanée et parole lue. *Estudios de Fonética experimental*, 15, 133-162.
Martin, Ph. (2006b). La transcription des proéminences accentuelles: mission impossible? *Bulletin PFC*, 6, pp. 81-87.
Mertens P. (2004), Le Prosogramme: une transcription semi-automatique de la prosodie. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 30:1-3, pp. 7-25.
Mertens, P. (2008). Syntaxe, prosodie et structure informationnelle: une approche prédictive pour l'analyse de l'intonation dans le discours. *Travaux de linguistique*, 56, 97-124.
Morel, M.-A. (1992). Intonation et thématisation. *L'information grammaticale*, 54, pp. 26-35.
Nespor, M. & I. Vogel (1986). *Prosodic phonology*, Dordrecht, Foris.
Pagani-Naudet, S. (2005). *La dislocation XIIe-XVIIe. Histoire d'un procédé de style*. Champion, Paris.
Pekarek-Doehler, S. (2001). Dislocation à gauche et organisation interactionnelles. *Marges Linguistiques*, 2, 177-194.
Pekarek-Doehler, S. & G. Müller (2009). Le problème c'est de les distinguer. Disloquée à gauche et pseudo-clivée dans la conversation. Apothéloz, D, Combettes, B. & F. Neveu (eds). *Les linguistiques du détachement*. Bern, Peter Lang, pp. 413-426.
Poiré, P. (2006). La perception des proéminences et le codage prosodique. *Bulletin PFC*, 6, pp. 69-79.
Post B. (2000). *Tonal and phrasal structures in French intonation*, The Hague, Holland Academic graphics.
Rizzi, L. (1997). The fine structure of left periphery. Haegman, L. (ed.). *Elements of Grammar. Handbook in generative syntax*. Dordrecht, Kluwer, pp. 281-337.
Roberge, Y. (1990). *The Syntactic Recoverability of Null Arguments*, Kingston, McGill. Queen's University Press.
Rossi, M. (1999). *L'intonation, le système du français – description et modélisation*. Paris/Gap, Ophrys.
Selkirk, E. O. (1984). *Phonology and syntax. The relations between sound and structure*, MIT Press.
Simon, A. C., Avanzi, M. & J.-P. Goldman (2008). La détection des proéminences syllabiques. Un aller-retour entre l'annotation manuelle et le traitement automatique. Durand, J., Habert, B. & B. Laks (resp.), *Actes du 1er Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 08*), Paris, 9-12 juillet 2008, pp. 1673-1686.
Sperber, D. & Wilson, D. (1989). *La pertinence. Communication et cognition*. Paris, Minuit.
Vion, V. (1992). The role of intonation in processing left and right dislocations in French. *Journal of experimental child psychology*, 53:1, pp. 45-71.